

ver sur la rue Fullum, près de l'église de la paroisse St-Vincent de Paul, un bâtiment plus spacieux et plus confortable pour le noviciat de la Maison-Mère.

Cette nouvelle maison aura 310 x 55 pieds de profondeur. En arrière du corps principal, se trouvera une aile de 26 x 50 pieds, et comprendra la chapelle, le réfectoire, le dortoir, etc. D'autres bâtiments seront aussi construits pour les besoins accessoires. Une vaste buanderie de près de deux cents pieds de longueur servira à la communauté.

Ce couvent sera bâti en pierre, à cinq étages, d'après les plans de M. Benj. Lamontagne, dont les services ont été requis par l'Asile de la Providence depuis au moins vingt cinq ans.

Une partie du nouvel édifice est construit sur un terrain d'une valeur de huit mille piastres légué à la Maison-Mère par les regrettés M. et Mde A. E. Montmarquet de Montréal. Les noms de ces bienfaiteurs sont précieusement conservés dans les annales de la communauté, qui est tenue, par sa constitution, d'adresser au ciel des prières pour tous ceux qui leur font du bien.

Cette nouvelle résidence commencée par le dévouement des Sœurs demande à être parachevée par la charité publique. L'un et l'autre aidant, le nouvel édifice sera terminé à la fin de 1887-88.

Le
veme
luge
truir
de te
cent
tit.
ouvr
ce et
destin

Si
plusie
des h
si lon
misér
l'Asile
vres
d'être
popul

C'es
de M
compl
avec f
tannic
toutes

L'hi
nous e
marqr
faits q
Les pe